



Harcelement moral sur ma vie privee

Par **boulistes**, le **12/01/2014** à **22:53**

j ai ete condamné pour avoir fait une connerie mon nom est passé sur le journal je suis harcelé par des personnes de mon entourage pour savoir si c est bien moi deja il faut que je me reconstruise et que j assume je n en peu plus je suis malade des nerfs depuis longtemps on est en train de m enfoncer que puis je faire merci de votre reponse pour me conseiller

Par **Visiteur**, le **13/01/2014** à **11:02**

ne le prenez pas mal mais... allez voir un psy ? pour vous aider vraiment ! je ne crois pas que la justice puisse grand chose pour vous en fait... vous avez je pense par contre besoin d'être épaulé(e)...

Par **domat**, le **13/01/2014** à **11:23**

bjr,

une des caractéristiques de la justice française est d'être publique et l'information du public sur les décisions rendues par les tribunaux en particulier en matière pénale fait partie de la sanction.

il n'y a donc pas d'atteinte à votre vie privée puisque les jugements sont publics.

donc vous ne pouvez pas vous opposer à cette information mais il faut être patient car avec le temps les choses s'oublient.

sans oublier que si dans votre affaire il y a des victimes, elles sont peut être d'un autre avis que vous.

cdt

Par **boulistes**, le **13/01/2014** à **14:21**

avec le temps mais de la a me mettre des papiers dans ma boite au lettre